L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par Fe. DELAS, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 13. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 16 SEPTEMBRE 1828. Vol. 11.

Conditions:—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'une PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, doivent en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera d'envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à $60 y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St. Charles, chez le juge Morel Guichard.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Bozé, instituteur.

Aux Attakapas, à Mr. Dumartrait, et au juge Bryant.

Pour Bayou Sarah, Port Hickey, Baton Rouge et les lieux intermédiaires.

Le solide bateau à vapeur COOSA, capitaine J. B. Colla, étant d'une marche supérieure, fera dorénavant comme packet régulier les voyages d'ici au Bayou Sarah, dont les jours de départ sont, le Mercredi de la Nlle. Orléans à dix heures du matin et du Bayou Sarah, le Samedi à 8 heures du matin. Pour faire un passage s'adresser à bord ou à

23 juin. J. HAGAN & Co.

POUR LE BAYOU SARAH,

Eat Pleasure-Riviere, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements,

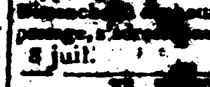

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Lauriat, part d'ici tous les Vendredis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Mercredis à 4 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

5 juil. *Joseph T. Lauriat.*

E. DEBERGUE.

Successeur de A. Planche,

LE soussigné prévient ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Agnès de New-York un bel assortiment de CHAPEAUX, qu'il a l'honneur à vendre en gros et en détail au plus juste prix.

15 juin. E. DEBERGUE.

FABRICA de Sombreros finos de primera calidad y prueba de agua. Se venden en casa de E. DEBERGUE, en la calle de St. Louis, Plaza de Armas No. 30. 10 abril

A vendre par les soussignés.

EN débarquement du brick suédois de deux,

5 pipes eau-de-vie 4/6th. preuve.
25 barils bl. blanche preuve du Mexique contenant 16 gallons chaque, et à 8 cercles de fer.
12 caisses vieux à Fine-de-vie assortis.
150 paniers bouteille fine clarifiée.
1 caisse cotte paffy en 4.
1 do. robes cotte paffy, fond lithographié.
3 do. soie à coudre, couleurs assorties pour le Mexique.
1 do. id. à pistons grand calibre.
1 do. pistolets do. do.
40 mille cigares première qualité.

Le tout qui sera vendu à bon marché.

D. G. BORDUZAT & C°.

1er. juillet N°. 108 Rue Royale

DEPOT DU VERITABLE REMEDE DE LE ROY

TENU PAR A. MICHOUD.

L'ANCIEN Dépôt de cet inappréciable Remede, expédié par Mr. COTTEN, ainsi qu'on le prouve par l'exhibition des factures, EST MAINTENANT en face de la Halle; au coin des rues de la Levée et Madison.

Prix avec les instructions, purgatif $1 75, vomitif $1, ensemble tous les ouvrages du Dr. Le Roy à $1 le volume.

Ant. Michoud tient également un dépôt d'ARTICLES-FAITS du Dr. Guillet de Paris.

Prix $1 75 la bouteille avec le timbre.

Au magasin dudit Ant. Michoud on trouve toujours d'objets en clinquaillerie, armes, marbres, verroteries, faïences, cordes à linge, balais, boucaut fin, savon &c. &c. &c.

ON Y DETAILLE

12 livres de beau Sucre pour $1, et 6 livres d'excellent Café de la Havane pour une piastre. 22 août.

Peaux Sèches.

94 Peaux Sèches à vendre par D. G. BORDUZAT & Co.,

18 août Rue Royale, No. 108.

Pensionnat pour les jeunes demoiselles.

L'ETABLISSEMENT destiné exclusivement pour les pensionnaires et les externes, est maintenant fixé à cette maison commode et spacieuse, rue Bourbon No. 16, deux portes après l'Eglise Episcopalienne.

Les branches substantes d'une éducation libérale et soignée sont enseignées dans cet établissement.

Les langues Française, Anglaise et Italienne;	Histoire ancienne et moderne;
L'Ecriture;	La Mytologie;
Grammaire;	Les belles Lettres;
Arithmétique;	Le Dessin;
Géographie, avec des cartes et des globes,	La danse; la musique vocale et instrumentale.

Son établissement étant composé également d'écolières françaises et américaines, les deux langues y sont généralement parlées; et par ce moyen réunit le précieux avantage de la pratique journalière, à la connaissance des règles grammaticales.

Madame Eversfield, pénétrée des devoirs que lui impose son état, et désirant les remplir avec autant d'exactitude que possible, est toujours assistée par des personnes d'une capacité reconnue et des plus grande assiduité à remplir leurs engagemens; elle se croit donc autorisée à promettre aux parens, et autres personnes, que les élèves continueront à recevoir tous les soins qu'il est possible de souhaiter pour acquérir une éducation utile et accomplie.

N. B. Comme ci-devant, Madame Eversfield donne des leçons de piano, d'écriture et de musique vocale. 1 Avril

ARRIVE' par la Roxelane, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés :

Fromage de Hollande, dit tête de mort
Fromage de Fruyère de la Suisse
Pruneaux de Tours en boëtes de dix livres.
Figues de Marseille.
Sardines à l'huile de Nantes, &c. &c
8 juil. F. Sibrouny.

FARINE, GRAISSE ET BEURRE.—300 barils farine fraiche superfine, 50 fréquins graisse, bonne qualité, 20 fréquins Beurre frais, en débarquement, et à vendre par

JOHN P. PAYSON,

20 Août. Rue Conti, N°. 43.

AVIS.—Le vingt-quatre Novembre mil huit cent dix-neuf, le soussigné prévint le public, par un avis inséré dans le *Courrier de la Louisiane*, qu'il ne paierait aucune des dettes que Marie Laveaux, son épouse, pourrait contracter après cette époque ; n'ayant eu depuis lors aucune raison pour changer de résolution et voulant de nouveau mettre sur leurs gardes les personnes qui pourraient contracter avec elle, il croit devoir faire connaître au public, qu'il est bien décidé à ne payer aucune des dettes qu'elle pourrait avoir contractées malgré ledit avis, ni aucune de celles qu'elle contractera dans la suite.

27 [illegible]-3 FRANÇOIS AUGUSTIN.

PANACEE DE WILSON.

M. WILSON, vient d'établir chez les soussignés, un dépôt de sa Panacée. Ce médicament est employé avec le plus grand succès dans les maladies syphilitiques, scrofuleuses et rhumatismales.

Le prix de chaque bouteille est de deux piastres [illegible] de Canelle de première qualité.

1er. sept. Ch. JOURDAN & Co.

LE Docteur J. PRATS a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a changé son domicile et qu'il demeure maintenant rue St. Anne, au coin de la rue Bourgogne, où il sera toujours à la disposition de ceux qui voudront l'honorer de leur confiance. 22 août.

AVIS.—Le soussigné ayant fixé sa résidence dans la paroisse d'Iberville, à trois milles au-dessus du Bayou Plaquemine, et du même bord, y continue l'exercice de sa profession, et suivra régulièrement les cours de district dans les paroisses Est et Ouest Baton-Rouge, Pointe Coupée, St. Jacques, Ascension et autres de l'intérieur de Lafourche.—En se chargeant des affaires qui lui seront confiées, le soussigné stipulera toujours pour une [illegible] désir, de conduire lui même [illegible] testamentaires, et affaires jusqu'à [illegible] inclusivement, si le cas y échet.—Près de vingt ans de pratique, tant à la Nlle-Orléans que dans les paroisses susdites, semblent dispenser le soussigné de la nécessité de dire que son zèle, ses soins et son activité ne laisseront jamais rien à désirer aux clients pour le succès des causes qui lui seront confiées.

Le soussigné a confié à son confrère, Mr. P. Soulé, avocat résidant à la Nlle-Orléans, et associé avec Mr. Louis Moreau Lislet, la suite, (selon la liste qu'il lui a remise) des affaires de son cabinet non encore terminées; les talens de Mr. Soulé, les grandes lumières de Mr. Moreau Lislet, son associé, sont les meilleurs garans qu'on puisse désirer que ces affaires seront conduites à leur fin d'une manière convenable, indépendamment de ce que le soussigné, toutes les fois que des affaires en appel le conduiront en ville, joindra ses soins à ceux de ces messieurs.

Toutes personnes de la Nlle-Orléans, ayant des communications à faire au soussigné, peuvent les lui faire parvenir avec célérité en les donnant à Mr. Adolphe Cuvillier, commis au greffe de la Cour Suprême, demeurant rue St. Pierre, no. 47, vis-à-vis de la prison de l'Etat.

Ybenville, ce 8 Août 18[illegible]

18 août—3,1ps CUVILLIER.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS FUMIGATOIRES.

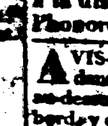

Mr. RENOU, *Docteur en Médecine*, a l'honneur de faire part à ses confrères, et au public, qu'il a transporté son établissement de la rue du Quartier dans la rue de Conde, presque à l'encoignure de la rue du Maine, dans la maison connue sous la dénomination de Bains Publics.

8 Juillet.

VIN DE BORDEAUX.

Excellent Vin de Bordeaux à vendre à bon marché, pour clôre une facture.

P. E. SORBET,

17 Juin rue Royale No. 118

ANTOINE MICHOUD propriétaire de cette partie du Territoire dit Chef-Menteur, limité par la rivière de ce nom, le lac Pontchartrain, le Bayou Sauvage et les vacheries de Mrs. Milneut héritiers Dreux, voulant établir une vacherie, prie les propriétaires des animaux qui se pacagent actuellement dans ce vaste paturage, d'avoir à les retirer dans un délai de 60 jours, passé lequel, comme ces animaux sont furieux et fondent sur les hommes qui passent, il les fera tuer au fusil, et les laissera morts sur place. 2 sept.

IMOSS à vendre, à bord du navire *Le Charleston*, arrivant de la Havane—vis-à-vis la rue St Pierre. 26 août.

EDUCATION.—Une personne connaissant parfaitement l'Anglais et ayant aussi une connaissance des langues Française et Latine désire employer une partie de la journée à donner des leçons particulières.

S'adresser au bureau de cette feuille où l'on donnera des recommandations. 5 s

ETAT DE LA LOUISIANE.

Vente par Marshall.

Le Maire, les Aldermen et habitans de la ville de la Nouvelle-Orléans.

contre

Un emplacement N°. 5 dans l'Ilet 57 Faubourg [illegible] dont le propriétaire est inconnu.

[illegible]—*contre*

Un emplacement N°. [illegible] dans l'Ilet N°. [illegible] bourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7 dans l'Ilet N°. 58 Faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 8 dans l'Ilet N°. 58 Faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 10 dans l'Ilet N°. 58 Faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 9. dans l'Ilet N°. 58 Faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 8. dans l'Ilet N°. 58 Faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 10. dans l'Ilet N°. 17. Faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 10. dans l'Ilet N°. 58. Faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7. dans l'Ilet N°. 58. Faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7. dans l'Ilet N°. 57. faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7. dans l'Ilet N°. 57. faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 2. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 3. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 4. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 9. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7. dans l'Ilet N°. 2. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 8. dans l'Ilet N°. 19. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 13. dans l'Ilet N°. 2. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 11. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7. dans l'Ilet N°. 57. faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7. dans l'Ilet N°. 19. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

EN vertu des ordres de saisie lancés dans les affaires ci-dessus par l'honorable G. Prévil juge conseiller de la Cour [illegible] de la Nlle.-Orléans, j'exposerai en vente Lundi 20 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, situé au coin des rues St. Louis et Chartres, des lots de Terre ci-dessus énumérés pour satisfaire les jugemens rendus dans les affaires ci-dessus.

Conformément aux dispositions de la 2de. section de l'acte pour fixer le mode dans lequel les emplacemens et autres terres situées dans la cité de la Nlle.-Orléans et ses limites, dont les propriétaires sont non résidents, pourront être saisis et vendus pour taxes, de ville, et autres dépenses dues à la corporation de la Nlle.-Orléans, et pour d'autres objets approuvé le 18 Mars [illegible]

LOUIS DAUNOY,

16 Août—3m. Maréchal.

EN débarquement du bateau à vapeur Patriot et à vendre par les soussignés, 36 rouleaux cordes d'emballage, 16 sacs Ficelle.

11 Juin GOTTSCHALK et REIMERS

RABAIS SUR LES VINS.

VU la diminution des droits sur les Vins, les soussignés ont réduit leur Vin de Bordeaux de $36 à $33, et le Vin blanc de Grave à $15 la demi barrique.

30 juin. Ch. JOURDAN & Co.

FORESTIER & Co. ST. PIERRE & ROYALE.

LES soussignés offrent à vendre à des prix très modérés, les articles suivans, en débarquement du Francois :

Anis,
Coriande,
Calcutta aromatique,
Safran oriental,
Jalap en poudre,
Racine de Croton,
Semence de Rhazé,
Do. Sabine,
Do. Cevadille,
Vermifuge [illegible],
Baume [illegible],
Baguet,
Extrait Rhue,

Eau de fleurs d'oranger,
Vinaigre distillé,
Capsule de Ceylan,
Bandages herniaires,
Pilules à cautère,
Noix [illegible],
Rue de Guinaugue,
Pilules de Lee,
Pinceaux à miniature,
Sumac de Sicile,
Caloquinte,
Lichen d'Islande.
Manne en larmes, etc.

On trouve toujours chez eux le Roi Anti-Spécifique de Lafferanderie Réparateur, l'Anti-Glaireux de Guillié, Remède du Dr. Le Roy, spécifique tant les [illegible] leur profitable.

9 Août. FORESTIER & Co.

ORGE blondée fraîche à vendre par FORESTIER & Co.

23 août

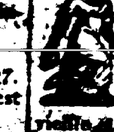

AVIS.—Dans la matinée du Samedi 26 Juillet dernier, est disparue de chez le soussigné, une négresse nommée AGNES, [illegible] environ 30 ans, taille d'environ [illegible] pieds, grosses lèvres, gros nez, les yeux à fleur de tête, une [illegible] de dents limées ou arrachés ; une vieille cicatrice sur le [illegible], large d'environ quatre doigts ; créole de l'habitation de Mr. Charles Bolot, présentement habitant de la paroisse de l'Assomption.

Cette négresse vers neuf heures du matin, était au bord du fleuve à nettoyer un poisson, [illegible] à peu près à 10 heures et demie que son absence a été remarquée. Un homme dans une pirogue [illegible] sous le nom de Chubec, a été apperçu dans le voisinage, passant dans cet intervalle.

On suppose, d'après l'envie qu'avait plusieurs fois manifesté les jours précédents, cette négresse d'aller en ville, et les recherches minutieuses qui ont été faites toute cette journée là et les deux ou trois subséquentes, pour s'assurer si elle ne serait pas tombée [illegible] fleuve, qu'elle a laissé l'apparence de cette supposition pour s'évader.

Quiconque peut donner des renseignemens quels qu'ils soient, sur cette négresse, [illegible] de vouloir bien le faire, soit en laissant rue St. Pierre, No. 47, [illegible] Orso, soit en l'adressant au [illegible] habitation [illegible] le bayou Plaquemine.

Iberville, ce 8 Août 18[illegible]

18 août—3,1ps

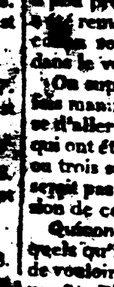

VOL DE NEGRE.

Il y a environ un mois [illegible] nommé JEAN LOUIS, [illegible] taille moyenne ; il [illegible] à la halle de [illegible] portant du sucre.

On donnera une récompense de [illegible] par l'Etat. Les [illegible] bateau-à-vapeur sont [illegible] à leur bord.

11 août—4f. [illegible] ST. Claude.

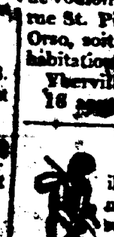

A VENDRE.—Orgue portatif, ayant huit cylindres dont deux jouant l'office divin et pouvant servir dans une église, on la donnerait [illegible] compte le propriétaire étant [illegible] de partir. S'adresser à Mr. Ch. [illegible] & Co. Horaires.

14 avril Ch. JOURDAN & Co.

LE CAVALIER, ont en magasin les objets suivans, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.

Couvertures françaises de 3 points, 1ère. qualité, do. do. lits de 4, 6 et 10 points,
Fil de Rennes, toile à draps.
Linge de table, serviettes à soi même,
Vin rouge en barriques de diverses qualités,
Vin blanc en tierçons,
Vin de Champagne en paniers et en caisses, de première qualité,
Vinaigre Bordeaux en caisses de dix gallons.
Eau-de-vie en barils et en pipes, blanche colorée,
Bouteilles vides [illegible] bouchons.

1 Août.

SAVON.—185 demi-caisses Savon, en débarquement de la goélette Octavia, et à vendre par

ISAAC D. YOSE.

5 juin N°. 58, rue Bienville.

FORTY-FIVE Pieces Scotch Bagging, Landing from ship Hannah, and for sale by

30. GOTTSCHALK & REIMERS.

DEMANDE.—On désirerait avoir une domestique [illegible] cuisinière et blanchisseuse. S'adresser au bureau de cette feuille. 11 août—3

Propriété à vendre à l'amiable.

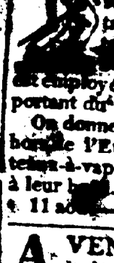

Le Jardin d'Agrémen [illegible] dépendances, [illegible] faubourg de La Course, [illegible] sur les trois rues [illegible] Tchapitoulas, des Orangers et des Religieuses, occupé par Simon Laignel.

Si cette propriété n'est pas vendue d'ici au 1er. Septembre prochain, sa location sera mise publiquement à l'enchère, ce jour-là, pour le terme d'un ou de deux ans, à dater du 1er. Octobre suivant.

Le jardin est en plein rapport, et sera constamment ouvert pour tous ceux qui voudraient connaître l'intérieur.

Pour les conditions, s'adresser à M. Ant. Abat, à la Nlle.-Orléans. 7 juil

Lord Amerique.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle Ligne de packets part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 1 et 22 de chaque mois, comme suit :

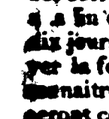

Le navire KENTUCKY, capt. Hathorn.

Le navire TALMA, capt. Marshall.

Le navire ILLINOIS, capt. Waterman.

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler.

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.

L'époque de leur départ des New-York, est les 1er. et 15 de chaque mois.

25 oct *Foster & Hopson.*

AVENDRE—25 mille cigares de la Havane en caisses, demi caisses, quarts et dixièmes, qualité supérieure.

Sirop de calebasses.

Une quantité de boîtes de gouyaves et gélée.

40 bouteilles d'eau de fleurs d'orangers, par,

SOLANA Y ARIZA.

Encoignure des rues St. Pierre et Bourbon.

18 aout.

SANGSUES à 50 cents.

A vendre chez FORESTIER & Co. au coin des rues Royale et St.-Pierre.

Les articles suivans sont offerts à des prix modérés, savoir:

Elexir anti-glaireux du Dr. Guilhé
5 livres Sulfate de quinine
Bandages herniaires, sondes
Bougies et canulles [illegible] Antique
Piluliers à l'usage des pharmaciens
Boîtes en cartons assorties
Blanc des sultans pour adoucir la peau
Rouge pour la toilette
Pastilles de sérail pour parfumer les appartemens
Baume de copahue inodore
Merde Japonaise &c. &c. 18 avril

Chapeaux Blancs de castor.

NICHOLS & KEELER ont reçu par le navire Talma, un assortiment de CHAPEAUX BLANCS, de première qualité et de la dernière mode de New-York.

23 avril

SUCRE—69 boucauds beau sucre de Attakapas, à vendre par

Gordon, Forstall & Co.

4 juin No 23, rue Toulouse

BEURRE—En débarquement du bateau-à-vapeur Jubilee, 37 fréquins beurre de [illegible] de Mai, à vendre par

4 juin S. PAXTON & Co.

NOTICE—The subscriber appointed by the Court of Probates, testamentary executor to the estate of, the late P. V. Barbet, requests all the creditors of that estate, to present their accounts duly authenticated, to be settled, and those indebted to the said estate are earnestly invited to pay their accounts in the shortest delay, to avoid judicial pursuits. He may be found at any time, in his Lottery Office, in the house of Mr. N. Girod, opposite Hewlett's Coffee-house.

july 24. JEAN DUFOUR.

Constitution et Réglemens de la Congrégation Israélite,

a vendre à cette Imprimerie. *Prix*, $1.